


<p>Association Kemetmaa La Soleillette 75 av de Beaulieu 83210 Sollies-Pont Tel : 06 13 93 12 66</p>	<p>CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE</p> <p>Le 20 OCTOBRE 2017 - 18 H 00</p>	
<p>LIEU: SIEGE DE L'ASSOCIATION.</p>		
<p style="text-align: center;">Ordre du jour</p> <p>Présentation du CA actuel 1) Vérification du quorum (1/4 des adhérents)</p> <p>2) Rapport moral et fonctionnement de l'association. Approbation.</p> <p>3) Rapport d'activités et les projets à venir. Approbation.</p> <p>4) Rapport financier et budget prévisionnel. Approbation.</p> <p>5) Tarifs des activités. Approbation</p> <p>6) Elections au conseil d'administration: 6 sièges vacants sont à pourvoir</p> <p>7) Rafraichissements de l'amitié</p>	<p>Les adhérents dans l'incapacité de venir, peuvent remplir le pouvoir ci-joint et soit l'envoyer au siège social (attention aux délais de la poste), soit le remettre à la personne de leur choix, celle-ci ne pouvant en cumuler plus de trois, soit l'envoyer par mail au secrétariat.</p> <p>Afin de faciliter la gestion administrative, il est fait appel à votre compréhension pour les inscriptions aux diverses activités et adhésion. Une «boîte aux lettres» est mise à l'association dans ce but.</p> <p>RAPPEL : Seules les personnes à jour de leur cotisation, qui pourra être réglée à l'entrée, peuvent assister à l'assemblée générale.</p> <p>Merci à tous d'avance pour votre présence et l'intérêt que vous portez à la bonne marche de votre association.</p> <p>Le Président Gilbert Tusseau</p>	
<p>POUVOIR</p> <p>Je, soussigné(e).....membre de l'association Kemetmaa donne pouvoir à pour me représenter à l'assemblée générale qui aura lieu le 18 octobre 2016.</p> <p>Signature, date, précédée de la mention « bon pour pouvoir »</p>		